



Assistant(e) de vie aux familles

RYTHME

35% Distanciel
65% Présentiel
100% Flexible

TITRE PROFESSIONNEL ADVF

- Code RNCP : 37715
- Certificateur : Ministère du Travail
- Niveau : Niveau 3 (équivalent CAP/BEP)

SESSIONS

Plusieurs sessions dans l'année

PUBLIC & PRÉREQUIS :

Toute personne souhaitant exercer le métier d'Assistant(e) de Vie aux Familles.

Pour suivre la formation, l'apprenant doit :

- Maîtriser les savoirs de base (lecture, écriture),
- Comprendre et s'exprimer correctement en français,
- Disposer d'un équipement informatique (smartphone/tablette/ordinateur), d'une connexion internet et d'une maîtrise de base des outils numériques (messagerie, navigation internet).

MODALITÉS D'ACCÈS :

L'accès à la formation s'effectue après validation du projet de formation.

- Information sur la formation
- Test de positionnement
- Entretien individuel

DIDASK: UNE EXPÉRIENCE APPRENANT INNOVANTE

Une plateforme interactive permettant d'apprendre à son rythme, de s'entraîner régulièrement et de consolider ses acquis progressivement.

MODE

Blended-Learning

DURÉE

6 mois

TARIF

6750€ HT

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier d'Assistant(e) de Vie aux Familles et préparer l'obtention du Titre Professionnel ADVF (niveau 3 – équivalent CAP/BEP).

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'intervenir au domicile de particuliers pour :

- L'entretien du logement et du linge,
- L'accompagnement des personnes dans les actes essentiels du quotidien,
- La garde et l'accompagnement des enfants à domicile.

PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation Assistant(e) de Vie aux Familles (ADVF) est organisée en 3 blocs de compétences (CCP) correspondant au référentiel du Titre Professionnel. Elle permet une validation globale du titre ou partielle par bloc, selon le parcours de l'apprenant.

CCP 1 – Entretenir le logement et le linge d'un particulier

- Établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier,
- Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés,
- Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

CCP 2 – Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets

- Établir une relation professionnelle avec la personne et son entourage,
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement,
- Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social,
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer,
- Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas,
- Adapter son intervention à la personne en situation de handicap.

CCP 3 – Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

- Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant,
- Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant,
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités,
- Mettre en oeuvre les gestes et techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

Afin de sécuriser les parcours et renforcer l'employabilité, la formation intègre un bloc de compétences transversales complémentaire aux blocs du Titre Professionnel.

BLOC – Compétences transversales

- Découvrir les fondamentaux de l'ADVF & Agir en professionnel au quotidien,
- Utiliser le numérique dans son quotidien professionnel,
- Acquérir des techniques de recherche de stage,
- Réaliser son dossier professionnel,
- Acquérir des techniques d'accompagnement vers l'emploi,
- Sensibiliser au développement durable.

SSS : Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (2j)

Assistant(e) de vie aux familles

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

L'évaluation des compétences s'appuie sur une démarche progressive et certificative (tout au long de la formation), conforme au référentiel du Titre Professionnel.

- Évaluations en cours de formation (ECF), incluant des mises en situation sur plateau technique,

- Réalisation d'un Dossier Professionnel, support de présentation des compétences acquises,

- Épreuves certificatives du Titre Professionnel : mise en situation professionnelle sur plateau technique et entretien avec un jury,

- Évaluation certificative SST – Sauveteur Secouriste du Travail

ÉVALUATION DE LA SATISFACTION

Évaluation de l'action de formation :

- A chaud, **dès la fin de la formation**, pour mesurer la satisfaction et la perception de l'évolution des compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec l'accord des apprenants, la note globale et les verbatims seront publiés sur le site internet d'ABP au travers d'avis/témoignages.

- A froid, **60 jours après la formation** pour valider le transfert des acquis en situation de travail.

SUIVI POST-FORMATION :

Un suivi des apprenants est proposé jusqu'à 6 mois après l'obtention du titre, afin de soutenir l'insertion professionnelle et les démarches vers l'emploi.

ASSISTANCE TECHNIQUE

contact@abp-of.com

STAGES EN ENTREPRISES

La formation intègre **6 semaines de stage** (2 semaines dans 3 structures différentes) afin de diversifier les expériences professionnelles et faciliter l'insertion. Un accompagnement est proposé pour la recherche de stage.

MODALITÉS PEDAGOGIQUES

La formation repose sur une pédagogie active et professionnalisante, combinant apports théoriques, mises en pratique et accompagnement individualisé :

- Temps de **formation en distanciel** via la plateforme **Didask**, permettant un apprentissage structuré, interactif et accessible à tout moment (contenu pédagogique, quiz, jeux, vidéos, mises en pratiques audio, etc.),
- **Plateau technique** permettant des mises en situation proches des conditions réelles de travail (espaces cuisine, petite enfance, dépendance, sanitaires, entretien du linge, etc.),
- **Classes virtuelles hebdomadaires** et webinaires animés par des experts métiers,
- **Accompagnement individuel** tout au long du parcours,
- Accompagnement à la réalisation du **Dossier Professionnel**,
- Matinée d'accueil en début de formation et temps de clôture en fin de parcours.

DÉBOUCHÉS & POURSUITE DE PARCOURS

À l'issue de la formation et après l'obtention du Titre Professionnel Assistant(e) de Vie aux Familles, les apprenants peuvent exercer dans le secteur des services à la personne, au domicile de particuliers, en emploi direct ou au sein de structures spécialisées.

Les principaux métiers visés sont :

- Assistant(e) de vie aux familles,
- Auxiliaire de vie,
- Aide à domicile,
- Assistant(e) ménager(ère),
- Garde d'enfants à domicile.

Le Titre Professionnel ADVF peut également constituer une première étape vers une poursuite de parcours dans les secteurs sanitaire, social ou de la petite enfance (ex. : DEAES, DEAS, CAP AEPE, DEAP, certificat complémentaire de spécialité), selon le projet professionnel et les conditions d'accès.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée de la formation : 600 heures – 390 heures d'e-learning et présentiel + 210 heures de stage
- Effectif : groupe de 12 apprenants maximum,
- Suivi: groupe 1 fois/semaine en moyenne et individuel 2 fois/mois en moyenne.

Pour en savoir plus



www.atelierdesbonnespratiques.com

Accessibilité : Formation accessible aux personnes en situation de handicap (contacter l'organisateur pour des aménagements spécifiques)